

La Missione

mensile illustrato
italo-francese

parigi
gennaio febbraio 1972

n. 1



LETTERE DEI LETTORI



Domenica 9 gennaio, un certo signor Taldeitali, italiano ma in Francia da lunga data, si è visto in mano un piccolo manifesto intitolato: **GLI ITALIANI AI LORO AMICI FRANCESI**. Era la domenica fissata per un incontro fra stranieri e locali.

La reazione di quel signore è stata:

« Sono in Francia dal 1922 e mi

NON CI SI AMA

sono bruciato un polmone sugli *hauts fourneaux* di Hayange et Cie. Altro che venire a mangiare il pane altrui! In seguito ho lavorato finora e lavoro ancora malgrado i miei 66 anni suonati.

Ma non si tratta di me.

Dunque, ecco qui i miei commenti.

In Francia, noi italiani non ci si ama; ho vissuto tutta la mia vita in mezzo ai francesi. Gentilissimi tanto quanto si supponeva che io ero e sono *uno dei loro*, ma chiusi subito appena cautamente si arriva a sapere la mia nazionalità.

Taldeitali è un vecchio lupo di mare, nel mare dell'emigrazione; 50 anni; fa storia. Ormai sono tanti come lui. Bisognerebbe ascoltare e raccogliere queste esperienze che sono maestre di vita. Perché non si sen-

LETTORI, SCRIVETEVI.

Per ricevere una risposta individuale, aggiungere alla lettera tre francobolli da 50 cent.

ta più parlare di polmoni umani bruciati, perché la produzione non si risolveva a scapito degli organi vitali dell'uomo.

« Noi italiani non ci si ama »: una buona stoccata! Veramente c'è dell'amore patriottico, dell'amore paesano, dell'amore di gruppo ed altri amori. Di amore semplicemente fraterno, di solidarietà, da uomo a uomo, da operaio ad operaio un po' meno.

Forse succede la stessa cosa con i

FILM ITALIANI ALL'ESTERO

Questi film, facendo vedere straccioni, disoccupati, gente che non può parlare senza strillare nelle strade, disoccupati sonnolenti, fa credere che tutta l'Italia è un asilo da pidocchiosi.

Crede veramente che una nazione che non fa vedere che dei medicanti o delle famiglie innumerevoli come le piaghe d'Egitto possa incutere rispetto?

Vengono dunque questi attori miliardari dall'Italia ad interpretare simili stupidaggini ma vengano a sentire quello che sento io ogni volta che i loro film fanno vedere i loro straccioni ed è certo che avranno vergogna di far vedere cose simili.

Degli straccioni ve ne sono dappertutto, dei ladri pure ed anche dei disoccupati, ma quanti film stranieri (francesi, svizzeri ecc.) ne parlano? Nessuno, che sappia io! Come si vuol farsi rispettare, se si passa la vita a piagnucolare miseria con il vicino? Vai a farti impiccare, si dirà.

Queste cose dovrebbero essere portate a conoscenza dei responsabili italiani, perché le assicuro che non ci fa piacere sentire simili riflessioni.

Noi in Francia non si può niente, data la nostra situazione grottesca, che ci rende responsabili di ciò che si passa in un paese dove non votiamo (voglio dire il nostro). E quando c'è una guerra (dico bene: una guerra) noi, senza votare da nessuna parte, siamo responsabili del nostro paese di nascita.

E' cosa risaputa che i registi italiani sono tra i migliori del mondo per impegno, serietà, problematica, avanguardia. Ma è anche cosa risaputa che i film italiani sono tra i più por-

francesi; difatti quando vengono a sapere che non sei come loro, che sei diverso, che sei un altro e cioè straniero, rischiano di ritirare la loro simpatia iniziale.

E' tutto un programma che si apre davanti a noi.

Ecco: Noi siamo un gruppo di amici italiani e francesi che arriviamo con questo mensile per provare a noi stessi che l'amore è possibile. Vorremmo poterlo provare anche agli altri.

nografici. Comunque generalizzare non è bene.

In Italia, come in ogni paese del mondo più o meno, ci sono film buoni e film cattivi. Soltanto che i film buoni quando vengono proiettati nessuno li va a vedere, essi sono passivi. Al contrario i film cattivi fanno riempire le sale e... il portafoglio dei produttori, dei registi, degli attori, dei noleggiatori, cioè di tutti coloro che li producono a spese di tutti coloro che li vedono.

Sembra anche che a lungo andare il film buono, ma veramente buono, resista meglio e più di tutti gli altri film. Ma la mentalità di oggi è fare tanti soldi e soprattutto subito. Abbiamo perso il senso e il valore della pazienza. Un investimento a lungo termine non sembra un buon investimento. Il produttore non se la sente di correre tali rischi. Egli si chiede: chi me lo fa fare di attendere a riavere i soldi in cinquant'anni, quando li posso avere in un anno? Se quindi ci sono dei film cattivi non è soltanto colpa di chi li fa, ma anche e soprattutto di chi li va a vedere perché sono questi ultimi a pagarli. Se quindi lei, sig. lettore, va a vedere tali film è anche colpa sua. Prima di andare a vedere un film si informi di che si tratta chiedendolo almeno a chi l'ha visto prima di lei. E faccia pure sciopero di tali film anche se non esiste nessun sindacato che lo dichiari. Avrà tutto da guadagnare nell'onore, nella cultura, nel prestigio nazionale, ...nel portafoglio e nel tempo.

Gli attori miliardari, di cui lei parla, hanno le orecchie tappate dal denaro. Soltanto toccandoli nei loro interessi reagiranno prontamente.

Di fronte ad un film stupido la

EDITORIALE

A I nostri giorni il mondo evolve con una rapidità tale che gli riesce difficile mantenersi in equilibrio.

Emigrato : chi sei tu in mezzo a questo vortice, nel ritmo di questo valzer ?

« Siamo uomini, donne, giovani, ragazzi che giriamo anche noi in questa danza. Dal nostro Paese, l'Italia, siamo stati lanciati in terra di Francia.

Non siamo stati noi a scegliere ; le circostanze ci hanno trascinato qui. Le abbiamo seguite, perché volevamo continuare a vivere e far vivere moglie e figli.

Sradicati, sballottati, ci rifiutiamo però, nel più profondo di noi stessi, di rassegnarci a questa sorte obbligata ; rifiutiamo di sentirci avviliti nella nostra personalità.

Quante sofferenze per rimanere integralmente noi stessi ! Quante sofferenze soprattutto per riuscire a diventare **qualcuno**, per ritrovare la nostra voce ! »

QUESTO mensile LA MISSIONE, caro italiano in Francia, intende denunciare assieme a te le ingiustizie di cui sei vittima ; intende gridare forte che la nuova società più europea e internazionale, che si sta formando, non ha alcun valore se non si costruisce nel rispetto dell'uomo, specialmente dell'uomo indifeso e non riconosciuto come tale.

Si prefigge di aiutarti a comprendere ed avviare a soluzione i tuoi problemi di straniero nel Paese in cui vivi adesso. I tuoi problemi, o nonno e nonna già anziani, forse staccati ed isolati da tutto ; i tuoi problemi, o lavoratore e lavoratrice duramente sfruttati forse da altri connazionali ; i tuoi problemi, impresario italiano, che sei riuscito a trovare il tuo posto nel mondo del lavoro e nella società, perché non ti comporti con i tuoi operai come altri padroni si sono comportati con te ;



« se il tuo scopo fosse soltanto quello di far soldi all'estero, saresti anche tu un profittatore »

Questo numero de LA MISSIONE si presenta con pagine in italiano e pagine in francese.

Ormai, ogni famiglia italiana in Francia è *bilingue* : capisce e si esprime nelle due lingue, forse meglio di chi le ha studiate a scuola.

Le pagine in italiano e in francese possono aiutare i lettori alla conversazione familiare ; la mamma, che gusta piuttosto l'italiano, commenta con i figli quanto ha letto e viceversa. Possono prestare l'occasione per attaccare bottone, come si dice, con i vicini, gli amici francesi e i compagni di lavoro.

Se no, il fatto di una certa diversità di espressione in famiglia e fuori può diventare un dramma : genitori e figli non si intendono più.

Questo mensile è a servizio dei lettori con i suoi *contenuti complementari* anche se in lingua diversa ; è a servizio della fratellanza umana e cristiana ; è composto da un gruppo di lavoro italo-francese.

i tuoi problemi, o giovane, nato in Francia, che non sai esattamente chi tu sia, che non sai definire la tua identità.

Troverai in queste pagine la spunto per pensare e ripensare che, nell'atto che hai compiuto emigrando da un Paese all'altro, attraverso la tua sofferenza, tu sei diventato una **persona dinamica**, che rompe barriere e frontiere; la tua **missione** non é quella di diventare uno strumento di lavoro; sei la persona più indicata per costruire la pace nel mondo, il più valido ambasciatore del tuo Paese e dei suoi valori.

Se il tuo scopo fosse soltanto quello di **far soldi** all'estero, saresti anche tu un profittatore. Sei chiamato a comprendere i francesi e gli altri stranieri, ad andare verso di loro e a condividere con loro la ricchezza del cuore e della cultura di cui sei ripieno.

TU hai una fede; credi in Dio, in Gesù Cristo e nella Madonna. Nel rischio di sbriciolamento della tua personalità, l'idea che avevi di Dio, del Cristo e della Madonna è forse sparita o la ritrovi soltanto a sprazzi.

Non é tanto prendendo lo spunto dal passato, quanto piuttosto realizzando la tua vita attuale, con la sua problematica e le sue speranze, che riscoprirai ancora più forte il senso delle realtà spirituali.

La nostra pubblicazione si prefigge di aiutarti in questa riscoperta, per farti sentire che, **oggi, nel luogo dove sei**, fai parte del popolo di Dio che si trova in Francia. Ritrova te stesso, ma in unione con i francesi e i tuoi amici stranieri; Dio capisce l'italiano e il francese! per lui non c'è che un unico popolo.

LA MISSIONE e cioè le testimonianze di fede, inserite nella vita di tutti i giorni e vissute nel contesto sociale locale, saranno allora per te italiano, una partecipazione ad un'opera meravigliosa: l'intesa franco-italiana e internazionale.

Perciò questa pubblicazione, vincolo tra nazioni, si propone come primo obiettivo di essere un mezzo di espressione degli italiani e dei francesi. Questo vuol dire per noi e per te MISSIONE.



Joseph BRAND, segretario del comitato nazionale Stampa Immigrati e l'équipe redazionale italo-francese della pubblicazione

Il programma de LA MISSIONE è di uscire con 10 numeri all'anno.

Invita i suoi lettori ad una quota-partecipazione alle spese di fr. 10.—

(sostenitore a partire da fr. 15.—) da inviarsi a :

C.C.P. LA MISSIONE 617968

anche SUBITO.

Con il terzo numero invierà il suo mandat-invito al versamento.

Abbiamo fiducia che i lettori sosterranno con la loro partecipazione questo nostro programma, specialmente per quanto riguarda la pubblicazione delle pagine IN ITALIANO.

Ringraziamo tutti sin d'ora.

L'italiano in Francia é un'antenna di comunicazione tra uomini differenti per abitudini e cultura.

LA SOCIETÀ' DI OGGI SFIDA I GIOVANI

VITTIME O RIBELLI ?

A Parigi vivono cinquantamila giovani di origine italiana o di recente emigrazione. Il loro inserimento nella società francese si opera lentamente, sradicando pregiudizi e superando differenze di mentalità e di cultura.

Inseriti di fatto in un contesto comune, risentono tutti con acutezza gli stessi problemi dei loro coetanei in Francia.

Lo « chômage », in progressivo aumento in tutte le categorie lavorative, dai « diplômés » ai « manœuvres », condiziona pesantemente il mondo giovanile francese.

Rassegnarsi con facile viltà alla condanna del sotto-impiego o impegnarsi in una lotta seria a fianco dei loro amici con i quali soffrono e si divertono, tale è la situazione in cui i giovani del mondo emigratorio sono chiamati a dare prova della loro volontà di rinnovare.



Il mondo guarda al futuro. Seicento istituti scientifici consacrano la loro attività allo studio della « futurologia », la scienza che prospetta e profetizza la società dell'avvenire.

Senza condividere l'ottimismo di alcuni studiosi né l'allarmismo di altri, non possiamo rimanere insensibili di fronte ad una analisi oggettivamente preoccupante.

« Noi camminiamo senza luce, ad una velocità infernale, verso catastrofi che l'analisi dei problemi mondiali ci permette di vedere fin d'ora. Se non si inizia già a risolvere i problemi di base con i quali l'umanità sarà confrontata da qui a trenta anni, sarà presto trascinata effettivamente in crisi sociali e scombuscolanti che potranno mettere in discussione la sua esistenza stessa », — scrive il futurologo G. Picht (cfr. L'Express n. 1052).

« Oggi il cambiamento abita nel nostro quotidiano... — osserva il sociologo francese E.H. Lacombe — Contrariamente alla società tradizionale, la società contemporanea ri-

conosce l'innovazione come un valore principale : essa accetta tutto quello che si trasforma e rifiuta ciò che è stagnante. »

Simili considerazioni rischiano di provocare presso gli anziani sentimenti di paura o di antiprogredito, nei giovani esse dovrebbero invece sollecitare il desiderio di rivedere la loro posizione di fronte alla società.

I giovani saranno vittime o ribelli ? concilianti o contestatori ? incoscienti e passivi o innovatori e responsabili ?

Guido, 23 anni, emigrato quattro anni fa. Senza qualifica si impiega provvisoriamente presso la Citroën : successivamente si dà al « travail noir » e infine entra in una fabbrica di occhiali. Vita solitaria e dura : con i risparmi deve mantenere agli studi i fratelli. Esasperato perché trattato come schiavo e sempre in miseria mentre i padroni godono di un benessere eccessivo, in un colloquio con il direttore espone tutte le ingiustizie e i soprusi subiti. Viene messo alla porta. Ne soffre terribilmente fi-

no alla depressione psichica e finisce in casa di cura.

Mario, 21 anni, ha compiuto tutti gli studi in Francia. Conosce la società che gli ha offerto una possibilità di promozione. Inizia la penosa via della ricerca di un impiego. Non trovando nulla di corrispondente alla sua qualifica, accetta di lavorare in una qualsiasi impresa di Parigi. Dopo pochi mesi si rende conto che lo sfruttano imponendogli lavori non adeguati alle sue possibilità fisiche. Si ribella : un confronto con il direttore lo ributta di nuovo sulla strada, senza lavoro.

Il quadro è facilmente delineato.

Il progresso segue leggi implacabili e corre verso un futuro ignoto.

Alcuni camminano ciecamente con il progresso accontentandosi di godere intensamente il presente.

Altri si adattano, subiscono e obbediscono accontentandosi delle briciole che cascano dalla mensa dei ricchi.

Ma vi è anche chi vuole inserirsi nel ritmo di questo progresso e viene rifiutato, perché vorrebbe agire

(continua a pag. 23)

DEMOLIZIONE RICOSTRUZIONE

Chi passa da un quartiere all'altro di una qualsiasi città rimane sorpreso dal fenomeno della demolizione. Poi, in breve tempo, si vede il quartiere prendere un'altra fisionomia. Intanto la campagna e i piccoli paesi si spopolano: le case rimangono vuote. Si preme verso la città, la grande città; l'urbanizzazione non si è mai verificata in modo così rilevante come oggi.

La città, allora, si gonfia e i vecchi quartieri non resistono alla pressione; tanto più se la città era invecchiata e le sue case erano diventate quasi insalubri, come a Parigi, per esempio.

In questa avventura sono naturalmente coinvolte anche chiese ed edifici destinati alla collettività.

Nel quartiere di Parigi che va da Charonne a Reuilly, in uno spazio che si può dire ristretto (in linea d'aria qualche kilometro) la chiesa e i locali del Buon Pastore, come qualche anno fa quelli di Saint-Eloi, e i locali della Missione Italiana della rue de Montreuil nell'11mo sono in demolizione. Così come tutto il quartiere è in piena trasformazione.

La manutenzione dei locali diventava ogni anno sempre più preoccupante e lo spazio tutt'intorno inservibile. I locali non erano più funzionali, le riparazioni impegnative per non dire impossibili e cioè costosissime.

Da anni si stava studiando una via di uscita per la Missione Italiana; alla fine non rimaneva che una soluzione: ricostruire.

Ma come ricostruire? Dopo aver esaminato diverse proposte, si è rimasti d'accordo di mettere a disposizione il terreno per la realizzazione di nuovi locali per la collettività e per alloggi sociali. I locali per la Missione, equivalenti al valore del terreno, corrispondevano anche alle previsioni della loro funzionalità; gli alloggi sociali previsti, 97, vengono incontro al preoccupante bisogno della gente di tutti i quartieri ma particolarmente dell'11mo. Nel quartiere, anche i locali collettivi sono scarsi, insufficienti, inesistenti; lo spazio verde è solo quello del Père-Lachaise; c'è una sola casa della gioventù, non c'è una sala pubblica

se non i saloni del Municipio dell'arrondissement.

Nel progetto di insieme di ricostruzione della Missione, si è riservato un posto privilegiato alla chiesa, luogo di riunione e di culto. Sarà indicata già direttamente sulla strada, godrà di doppio accesso, uno dei quali per le vetture. Sorgerà nell'interno del cortile, ben visibile e isolata per tre lati, in modo da assicurare luce ed aria naturali e insonorizzazione. Avrà una capienza di posti a sedere superiore alla chiesa funzionante finora (300 sedie) con possibilità di due aperture supplementari.

Una vasta sala, comunicante con la chiesa ed altri locali di attesa e di riunione, permetterà alla collettività di ritrovarsi per attività culturali, ricreative e di altra utilità. Il personale addetto al centro missionario troverà alloggio ai piani superiori; tutto il pianterreno, in questo modo, rimane adibito ed accessibile alla gente come pure il cortile interno con spazio verde e possibilità di parcheggio.

(continua a pag. 23)



Una fase della demolizione della Missione Italiana, vista dalla rue de Montreuil.

une femme révoltée

« **V**oulez-vous faire une grève de la faim ? Non ? Alors, je la ferai pour vous... »

C'est ainsi que Mme Quester-Séméon — la cinquantaine, blonde — est venue en aide à une habitante de « la Duchère », près de Lyon.

La grève de la faim, c'est sa manière à elle de demander, et souvent d'obtenir, que la justice soit appliquée.

A la Duchère, en prenant publiquement la défense d'une femme dont le mari a été assassiné, et qui reste sans ressources parce que le meurtrier est insolvable, elle a voulu faire comprendre l'utilité d'un fonds national de garantie.

Un tel organisme assurerait aussi le paiement de la pension due à la femme, et aux enfants, en cas de divorce.

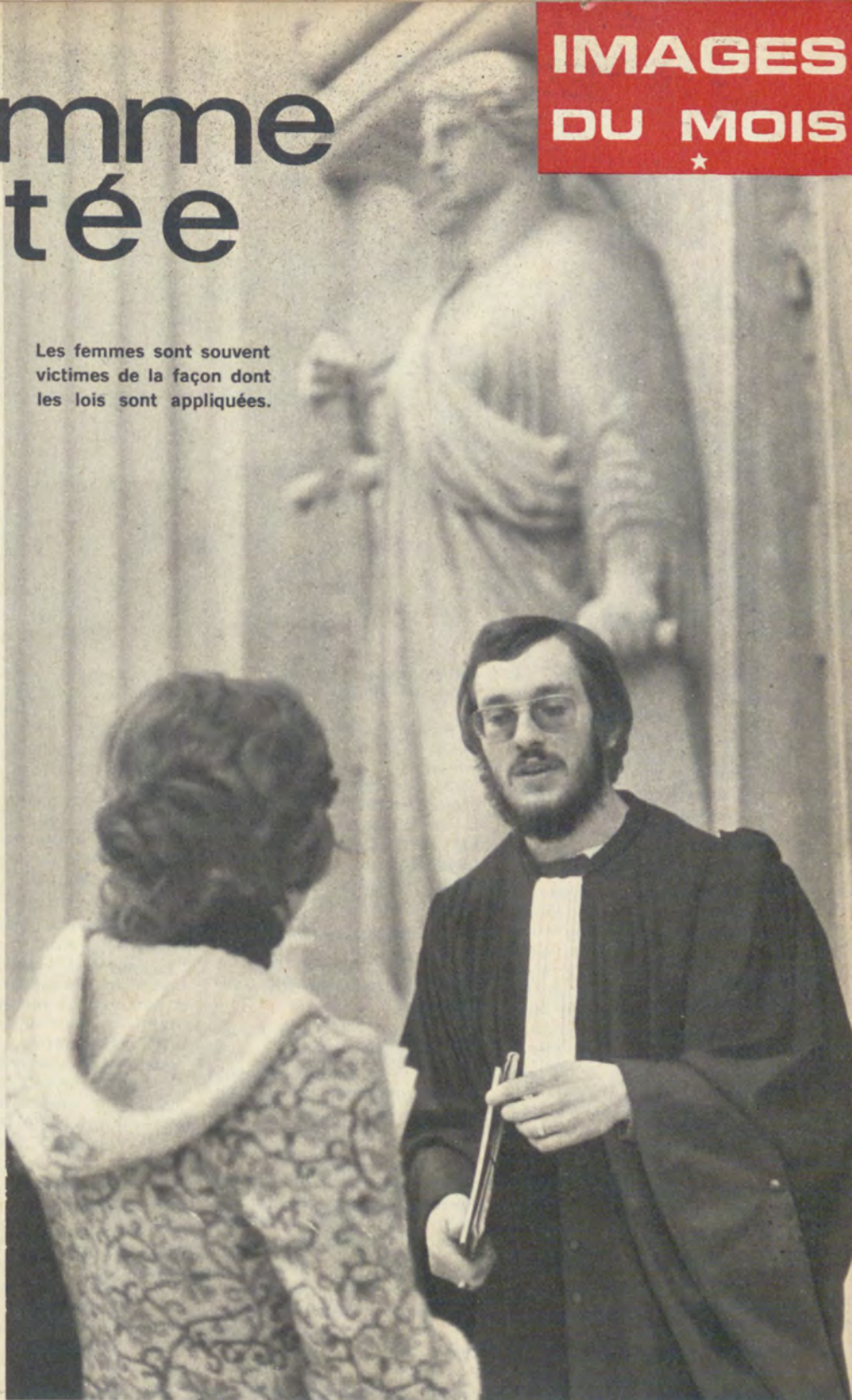
« Combien de femmes ne touchent pas un sou de leur mari ? »

Dans leur appartement de la banlieue lyonnaise, M. et Mme Quester-Séméon ont rassemblé suffisamment de faits pour avoir le droit d'en appeler, sur ce point également, à l'opinion publique.

« La femme », constatent-ils, « est la plus mal armée. Elle a droit à une pension alimentaire : mais le mari change de travail, se met au chômage ou en longue maladie, ou truque ses comptes... pour ne rien verser. »

Pour que de tels faits deviennent plus rares, pour que la justice devienne plus efficace, ils ont lancé un mouvement, le « Groupement d'Action Judiciaire » (1). Il n'est pas possible d'en accepter tous les objectifs. Mais comment ne pas en reconnaître la nécessité ? Et comment

Les femmes sont souvent victimes de la façon dont les lois sont appliquées.



Loik Prat

rester indifférent au moyen qu'il emploie pour s'affirmer : la grève de la faim ?

« Quand on reste sans manger, sans rien prendre d'autre que de l'eau ou de la tisane non sucrée », raconte Mme Quester-Séméon, « les premiers jours sont les plus difficiles. Et puis, il faut s'y être

préparé. Il m'est arrivé d'être obligée de m'arrêter au bout de trois jours : j'avais l'impression que j'allais mourir... »

Voilà jusqu'où peut aller, face aux situations dont aujourd'hui, en France, les femmes sont trop souvent les victimes, la révolte d'une femme.

(1) *Les Peupliers, Charrière blanche, 69-Ecully.*



Aux jeux
d'Athènes

Pierre COLNARD

la volonté
faite homme

Parmi les nombreux exploits qui ont fait les grands titres sportifs de l'année 1971, il en est un qui est passé pratiquement inaperçu et dont l'auteur mérite pourtant de figurer au palmarès de l'année écoulée.

En juillet dernier, en lançant la « boule » de fonte au cours d'un entraînement, le lanceur de poids Pierre Colnard, recordman de France de la spécialité avec 19,77 m, est victime d'un très grave accident: le biceps droit de l'athlète français éclate. Conduit immédiatement à l'hôpital, Pierre Colnard subit une longue et délicate opération. C'est un homme effondré qui répond le soir même aux questions des journalistes.

Or le 15 décembre, quelle n'est pas leur surprise, quand Pierre Colnard les convie sur l'aire de lancer du centre Inter-Armes de Fontainebleau, où il est instructeur, pour assister à son premier entraînement: avec une joie de débutant, il expédie le poids de 7,250 kg à plus de 14,50 m!

« Bien sûr, 14,80 m après un tel accident, ce n'est pas mal », dit-il aujourd'hui. « Mais vous n'avez encore rien vu. Dans trois mois, je ne serai pas loin de mon record de France: car j'ai un « moral de fer »! Et puis, je m'entraîne quatre heures par jour.

— Après votre accident survenu le 15 décembre,

comptiez-vous relancer le poids un jour?

— Une rupture du quadriceps, pour un lanceur de poids, vous imaginez ce que cela représente! Je me croyais perdu pour le sport. Pourtant après l'opération, j'ai pensé aux handicapés physiques qui, à force de volonté, parviennent à des résultats surprenants.

Alors j'ai commencé à me rééduquer.

Ce fut horriblement douloureux.

Mais quand, chaque semaine, je voyais en mesurant mon tour de bras que j'avais gagné quelques millimètres de muscles, j'étais récompensé et je redoublais d'efforts.

— Vous avez 44 ans et vous représentez déjà un exemple étonnant de longévité sportive. Jusqu'où irez-vous?

— C'est très simple, je continuerai la compétition jusqu'à ce que je me sente dépassé par d'autres lanceurs!

Mais pour l'instant, je constate que je suis recordman de France et dans les dix meilleurs européens. Alors, je continue sans le moindre complexe.

— Est-ce que cela veut dire que vous participerez l'été prochain aux Jeux Olympiques de Munich?

— Il m'est difficile de vous répondre maintenant car pour être finaliste à Munich il faudra lancer le poids à plus de 20 mètres et les premiers dépasseront peut-être 21 mètres. Je dois donc, non seulement revenir à mon niveau national (19,77 m), mais le dépasser. J'ai six mois pour cela. Je ne désespère pas!

Quand on mesure le travail extraordinaire accompli par ce solide garde républicain — 1,85 m, 100 kg — depuis son accident, on peut se demander si P. Colnard ne réussira pas l'exploit d'être à Munich au mois d'août prochain.

EN BREF

● LES VEUVES, plus spécialement les jeunes et celles dont l'épreuve est récente, sont invitées à Lourdes pour la Pentecôte: les 20, 21 et 22 mai 1972.

L'objectif de cette rencontre est de les aider à prendre, ou à reprendre, leur place dans la société.

Des conférences seront données

par M. le Chanoine Caffarel et le Père Loew. Une veillée pénitentielle est également prévue, avec le Père Carré. Des carrefours étudieront les nouveaux problèmes qui se posent aux veuves.

Prix: 120,00 F (+ voyage avec billets de réduction). Une souscription est ouverte en faveur des veuves qui, nombreuses, ne peuvent envisager cette dépense.

Groupement spirituel des veuves, 49, rue de la Glacière, Paris (13^e).

Le chômage s'étend chez nous et dans l'Europe entière.

La situation n'est pas catastrophique, mais elle est inquiétante. Elle lance aux dirigeants de l'économie et de la politique, gouvernements, employeurs, syndicats divers, un signal d'alarme.

Elle me rappelle de mauvais souvenirs, comme des cauchemars.

Ceux de la grande crise mondiale, entre 1929 et la guerre, quand les sans travail se comptaient par millions dans le monde industrialisé.

Ceux du temps où je m'adonnais à l'action sociale, lorsque je voyais devant moi des hommes privés de leur gagne-pain parce qu'ils avaient dépassé l'âge mûr. Je le savais trop, je ne pouvais la plupart du temps que leur prodiguer de bonnes paroles et faire pour eux quelques démarches essentielles.

Le chômage prolongé est l'un des maux les plus durs qui puissent frapper un homme, et, par contre coup, sa famille.

On me dira qu'il y a des allocations de chômage. Heureusement... Nous ne sommes tout de même plus à l'époque sans pitié qui laissait les sans travail mourir de faim. Mais cette charité publique, toujours humiliante, suffit tout juste à maintenir un homme en vie.

On me dira encore qu'il existe des organismes spécialisés pour recaser et même reclasser des chômeurs. Bien sûr et tant mieux. Mais ils sont lents, incertains, et ne brillent pas toujours par leur efficacité. Souvent, d'ailleurs, ils ne peuvent

● LA COMMISSION EPISCOPALE DE LA FAMILLE, dans une note sur « l'érotisme et le sens de l'homme », rappelle que « tout homme, s'il veut rester digne de sa condition d'homme — et à plus forte raison tout chrétien, s'il veut rester fidèle à sa vocation de fils de Dieu — doit assumer la maîtrise de sa sexualité.

« Toute (une) entreprise de dépravation apparaît comme une affaire d'argent. Les marchands

ME PLAIE

IMAGES
DU MOIS

procurer à leur malheureuse clientèle que des situations bien inférieures à celles qu'elle avait perdues.

Les bien lotis, qui acceptent d'un cœur léger le chômage des autres en rassurant leur conscience par la pensée de la bienfaisance publique ou privée ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre la souffrance du chômeur.

Non seulement le chômage réduit ses victimes à la misère ou pour le moins à une très grande gêne, mais il les frappe d'une diminution psychologique. Pour un travailleur, rien de plus douloureux, de plus humiliant que de se sentir oisif, inutile, socialement déclassé ; rien de plus fatigant que de perdre son temps en vaines démarches pour retrouver une besogne. Il ne faut pas s'étonner que cela se termine quelquefois par des suicides.

La Bible nous apprend que le Seigneur affligea l'Égypte de dix plaies. Mais l'Égypte des pharaons ne connaissait pas le fléau du chômage, cette onzième plaie réservée au monde contemporain.

Qu'elle guérisse, cela dépend aujourd'hui pour une grande part de nos compétences et de nos bonnes volontés. Nous ne vivons plus au XIX^e siècle, où les crimes économiques surprenaient tout le monde. Nous connaissons les moyens de leur faire face.

Seulement, ces moyens, il faut vouloir les mettre en œuvre — ce qui s'appelle vouloir.

Joseph FOLLINET

d'érotisme savent bien que, plus on exaspère l'instinct, plus il est insatiable.»

« Tous nous avons le devoir de lutter pour que la rue soit propre et que les loisirs ne soient pas dégradants.»

« Le chrétien peut-il oublier que le Christ, dans son Évangile, condamne le scandale et proclame la béatitude des cœurs purs ? »

(Texte complet : C.T.I.C., 31, rue Croulebarbe, Paris (13^e), 0.10 F + port.)



Paul Pougnet - Rapho

Des toits blancs, des bruits étouffés : pour quelques heures, la ville flotte dans un rêve. Un rêve venu de ces régions où, même tombée sur le sol, la neige peut refléter le soleil.

Un virus « espion » serait à l'origine du

CANCER

L'année 1971 aura-t-elle été une année décisive pour la lutte contre le cancer ? Un pas important, en tout cas, aura été franchi sinon dans la guérison de la maladie — il faut encore se garder de tout espoir prématuré — du moins dans la compréhension du mécanisme même de cancérisation.

Notre organisme est composé de milliards de cellules qui naissent, mangent, travaillent, se reproduisent et meurent en permanence. Ces cellules ont une taille de 10 (dix) millièmes de millimètre environ. Ce sont, en fait, autant de petites usines qui ne chôment pas un instant et entretiennent en nous la vie.

Chacune de ces mini-usines possède, enregistré d'avance si l'on peut dire, un programme de travail, dont une des caractéristiques essentielles est de programmer... sa propre reproduction. Dans un organisme sain, le nombre et le type des cellules à renouveler se trouve ainsi rigoureusement organisé.

Par quel processus ? Il faut bien inventer, ici encore, une image : au siège de l'usine — dans son noyau — est entreposé le modèle des cellules à fabriquer. Au moment voulu, un duplicata de ce modèle se trouve tiré et transporté jusqu'aux chaînes de montage qui fabriqueront le produit prévu : tel ou tel type de ces matières premières indispensables à la formation d'une nouvelle cellule, les protéines.

Un autre programme

Un circuit s'établit : du siège directorial, pourrait-on dire, jusqu'au produit fini en passant par l'atelier. Ce qui se dit en termes biologiques : de l'ADN (Acide désoxyribonucléique) aux protéines en passant par le ribosome.

Mais imaginez un instant que dans ce circuit s'immisce un espion, un pirate : il substitue

à la copie qu'il était chargé de transporter un autre papier. N'importe quoi. Voilà l'unité de production complètement désorientée : elle se met à son tour à fabriquer n'importe quoi, n'importe comment...

Bien sûr il faudrait pour cela que ce pirate ait pu prendre la place du messenger qui portait le message (et que les chimistes appellent acide ribonucléique : ARN). Or depuis longtemps la preuve était faite que ce pirate pouvait apparaître au cours de certaines maladies : on l'appelait le « virus ARN ». Sa constitution était à peu près semblable à l'ARN, mais assez différente pour causer des dégâts.

Un nouveau code

On ne s'expliquait pas, pour autant pourquoi, après l'envoi d'un faux message (qui aurait dû n'être qu'un accident), le siège directorial continuait à envoyer des ordres erronés. Tout se passait comme si, non content d'avoir substitué une fausse information à une vraie, l'espion-virus était parvenu à remonter jusqu'au modèle même dont étaient tirées les copies et avait changé le programme d'origine.

D'après les lois de la biologie, cela semblait impossible.

Or c'est là que réside la découverte capitale de cette année 1971 qui vient de se terminer : plusieurs équipes de chercheurs semblent avoir mis en évidence l'astuce qui permet à l'espion-virus de se déguiser pour s'infiltrer jusqu'au plus secret des cellules : jusqu'au code génétique lui-même, cet ensemble déterminant de la vie et de la reproduction, soigneusement enfermé pourtant dans chaque chromosome.

Cette astuce démasquée, ce serait, bien sûr, la porte ouverte à la parade. Hélas, nous n'en sommes pas là : il y faudra sans doute encore de nombreuses années.

Presse, radio,
TV, cinéma
ont supprimé
les distances :





photos Loïk Prat

MONDE EST DEVENU UN VILLAGE

Les moyens de communication sociale ont mis le monde à notre portée, à notre porte. Mieux : ils l'ont fait entrer chez nous. Autrefois, c'est sur la place publique qu'on allait aux nouvelles.

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de sortir de chez soi pour savoir ce qui se passe, comme pour participer aux mouvements de l'opinion.

« Les moyens de communication constituent une sorte de place publique où l'on échange des nouvelles, où s'expriment et s'affrontent de multiples opinions », constate (par. 24) un document publié en mai 1971 à la demande du Concile Vatican II : l'instruction **Communio et Progrès**.

Que pense l'Eglise de cet étonnant pouvoir de l'information, qui réduit le vaste monde aux dimensions d'un village ? A l'occasion de la Journée des Moyens de communication sociale (en France, le 6 février), voici quelques-unes des réponses que donne ce document (1).

L'Eglise est-elle « pour » ou « contre » la presse, la radio, la télévision, le cinéma ?

— « Pour ». Très clairement.

« L'Eglise », affirme **Communio et Progrès**, « considère ces moyens de communication comme des « dons de Dieu » (par. 2).

Rien d'étonnant, donc, à ce que l'Eglise insiste pour que l'information soit libre :

« La saine formation de l'opinion publique exige que le public ait accès aux moyens d'information et qu'il ait également la pleine liberté d'ex-

primer sa pensée. La liberté d'opinion et le droit à l'information vont de pair. » (33)

« Il faut », aussi, « sauvegarder avec soin la possibilité d'une pluralité de moyens de communication indépendants, au besoin par une législation appropriée. » (82)

Bien sûr, le document insiste aussi sur les devoirs des informateurs. Et sur ceux des usagers :

« La poursuite d'un véritable dialogue dépend, en grande partie, des usagers. S'ils demeurent passifs devant les moyens de la communication, celle-ci restera à sens unique. » (81)

— Et l'Eglise elle-même ?

Comment peut-elle tenir compte, dans sa propre façon de vivre, de l'existence de l'information ?

— « Les moyens de communication sociale », répond sur ce point **Communio et Progrès**, « présentent un triple intérêt pour le Peuple de Dieu : ils aident l'Eglise à se révéler au monde moderne ; ils favorisent le dialogue à l'intérieur de l'Eglise ; ils apprennent à l'Eglise les mentalités et les attitudes de l'homme contemporain, car Dieu l'a chargée de porter à cet homme le message du salut, dans un langage qu'il puisse comprendre, à partir des questions qu'il se pose et qui lui tiennent à cœur. » (125)

« Le Christ », lit-on encore (au par. 126), « a prescrit à ses Apôtres et à leurs successeurs (...) de proclamer l'Evangile en tout temps et en tout lieu. »

« Comme le Christ lui-même (...) s'est montré le parfait modèle de la « Parole communiquée », et comme les Apôtres ont utilisé tous les moyens de communication de leur époque, de même la mission de l'Eglise doit-elle s'accomplir, de nos jours, avec les moyens de notre temps. Nul ne pourra donc s'estimer fidèle au commandement du Christ s'il néglige ces moyens de transmettre au plus grand nombre d'hommes possible la doctrine et les préceptes évangéliques. »

(1) Edité en France par la C.T. I.C., 31, rue Croulebarbe, Paris (13^e). Franco : 4 F.



Ce que j'ai appris de MON PÈRE

Beaucoup de jeunes retrouveront dans ce témoignage (et sur cette photo, prise dans une autre famille) quelque chose de ce qu'ils ont eux-mêmes connu.

Si l'agriculture française s'est, en de nombreux secteurs, transformée, c'est parce que des hommes jeunes, compétents, ont su prendre leurs responsabilités. Aujourd'hui, leurs fils sont devenus des hommes. Que pensent-ils de l'action menée par leurs pères ? L'un d'eux répond.

« C'est un petit arboriculteur qui travaille seul sur son exploitation. Pour vendre ses fruits, il fait les marchés. Les journées n'en finissent pas. Mais il trouve encore le moyen de faire des après-journées. Malgré sa fatigue et les soucis d'une famille nombreuse. Cet homme en effet n'a pas fui les responsabilités. Toutes les semaines, il passe plusieurs soirées hors de chez lui et parfois une grande partie de ses dimanches.

Pour aider les familles modestes de son quartier, il a créé un vestiaire. Il a mis également en place une association d'aide aux mal logés. Là où il est, cet homme est comme le rayon de soleil qui éclaire et réchauffe toutes les misères et les détreffes. Jamais il n'a marchandé son temps ou sa peine. En-

core moins son amitié. Le temps qu'il a donné aux autres, cet homme ne l'a pas volé aux siens pour autant. A ses enfants aussi, il a su donner du temps pour leur parler, les écouter. Je sais de quoi je parle car cet homme est mon père.

Dans la joie

Ce qui m'émerveille le plus chez lui, c'est ce qu'il a fait pour nous, tout en faisant tant d'autres choses par ailleurs. Toute notre éducation a été basée sur la confiance. Je n'ai pas connu d'interdits à la maison. On discutait de tout avec nous. On nous mettait devant nos responsabilités. Et surtout nous avions sous les yeux le témoignage de nos parents. L'amour fut leur seule loi, l'Évangile, l'exigence de leur vie. Maintenant que je suis

devenu moi-même un homme, je mesure le prix du bonheur que nous avons eu. Nous n'avons pas vécu dans l'argent ni dans la facilité. Mais nous avons eu tellement plus. Je n'ai jamais oublié la joie d'une famille de douze personnes qui a pu se reloger dans des conditions décentes grâce à l'action de mon père. J'étais jeune à l'époque, mais ce ne sont pas des choses qu'on oublie. Les vraies richesses, je les ai peut-être pressenties ce jour-là.

On dit souvent que c'est difficile d'être militant et que ce n'est pas toujours sans répercussion sur la vie de famille des intéressés. Mon père fut l'un de ces militants. Et il a malgré tout trouvé le temps d'élever dans la joie six enfants. Si j'ai un jour des enfants, je voudrais pouvoir leur donner un peu du bonheur que j'ai moi-même reçu. »

Dans un document rendu public par Paul VI

LE SYNODE a réaffirmé LES DROITS de L'HOMME

Du 30 septembre au 6 novembre 1971, 211 évêques — et avec eux des prêtres et des laïcs — se sont réunis à Rome pour le 3^e Synode. Deux documents, publiés au mois de décembre à la demande du pape Paul VI, rendent compte de leurs travaux. L'un concerne le prêtre, aujourd'hui. L'autre s'adresse, plus directement, à chacun de nous : il traite de LA JUSTICE DANS LE MONDE (1). En matière d'action internationale, il propose aux catholiques des objectifs précis. Voici quelques extraits de ces huit « propositions » du troisième Synode des évêques :

1. Que soit reconnu l'enracinement de l'ordre international dans les droits et la dignité inaliénables de l'homme. Que la Déclaration des droits de l'Homme des

Nations Unies soit ratifiée par les gouvernements qui n'ont pas encore donné leur adhésion à cette convention et qu'elle soit pleinement observée par tous.

2. Que les Nations Unies (...) et les organisations internationales soient appuyées comme l'amorce d'un système susceptible de freiner la course aux armements, de faire abandonner le commerce des armes, de réaliser le désarmement et de résoudre les conflits par des moyens pacifiques (...). Il est absolument nécessaire (...) que soit favorisée en outre l'action non violente et que chaque nation reconnaisse légalement l'objection de conscience et lui donne un statut.

3. Que les buts de la seconde décennie du développement (...) soient encouragés comme première ébauche d'une imposition progressive et d'un système économique et social pour le monde entier (...).

4. Que la concentration de pouvoir représentée par une quasi totale domination économique de la recherche, de l'investissement, des frères et assurances soit progressivement compensée par des dispositions institutionnelles (...).

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme a été adoptée par l'O.N.U. (ci-dessus : l'assemblée générale) en 1948. Le Synode (ci-contre) a insisté pour que tous les pays l'appliquent : notamment au droit, pour chaque peuple, à son développement.



Photos Keystone

Droits réservés

5. (...) Nous voudrions signaler (...) le besoin d'un « fonds » mondial qui fournirait suffisamment de nourriture, et en particulier de protéines, pour assurer un réel développement mental et physique des enfants (...).

6. Que les gouvernements (...) cherchent à faire passer la plus grande partie possible de leurs efforts par des voies multilatérales en respectant entièrement la responsabilité des pays en voie de développement (...).

7. Il nous paraît aussi que doit être soulignée la nouvelle préoccupation planétaire dont il sera question à la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, prévue pour le mois de juin (...).

8. Pour réaliser le droit au développement :

- a) Que les peuples ne soient pas empêchés de se développer selon leurs propres caractéristiques culturelles ;
- b) Que (...) chaque peuple puisse être lui-même le principal artisan de son progrès ;
- c) Que chaque peuple puisse prendre part à la réalisation du bien commun universel (...) à un plan d'égalité avec les autres peuples.

QUATRE TEXTES SUR LES DROITS DE L'HOMME :

● **1776 :** En déclarant leur indépendance, les Etats-Unis affirment que tous les hommes naissent égaux et possèdent des droits inaliénables.

● **1789 :** Déclaration française des droits de l'Homme et du Citoyen.

● **1946 :** La Constitution de la Quatrième République complète la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen par des droits économiques et sociaux.

● **1948 :** L'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

● **1950 :** Le Conseil de l'Europe adopte la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La France n'a pas encore adhéré à cette Convention.

● **1958 :** La Constitution de la Cinquième République affirme la validité des droits proclamés en 1789 et en 1946.

(1) Texte complet dans la Croix du 14 décembre 1971.





Ce que j'ai appris de MON PÈRE

Beaucoup de jeunes retrouveront dans ce témoignage (et sur cette photo, prise dans une autre famille) quelque chose de ce qu'ils ont eux-mêmes connu.

Si l'agriculture française s'est, en de nombreux secteurs, transformée, c'est parce que des hommes jeunes, compétents, ont su prendre leurs responsabilités. Aujourd'hui, leurs fils sont devenus des hommes. Que pensent-ils de l'action menée par leurs pères ? L'un d'eux répond.

« C'est un petit arboriculteur qui travaille seul sur son exploitation. Pour vendre ses fruits, il fait les marchés. Les journées n'en finissent pas. Mais il trouve encore le moyen de faire des après-journées. Malgré sa fatigue et les soucis d'une famille nombreuse. Cet homme en effet n'a pas fui les responsabilités. Toutes les semaines, il passe plusieurs soirées hors de chez lui et parfois une grande partie de ses dimanches.

Pour aider les familles modestes de son quartier, il a créé un vestiaire. Il a mis également en place une association d'aide aux mal logés. Là où il est, cet homme est comme le rayon de soleil qui éclaire et réchauffe toutes les misères et les détresses. Jamais il n'a marchandé son temps ou sa peine. En-

core moins son amitié. Le temps qu'il a donné aux autres, cet homme ne l'a pas volé aux siens pour autant. A ses enfants aussi, il a su donner du temps pour leur parler, les écouter. Je sais de quoi je parle car cet homme est mon père.

Dans la joie

Ce qui m'émerveille le plus chez lui, c'est ce qu'il a fait pour nous, tout en faisant tant d'autres choses par ailleurs. Toute notre éducation a été basée sur la confiance. Je n'ai pas connu d'interdits à la maison. On discutait de tout avec nous. On nous mettait devant nos responsabilités. Et surtout nous avions sous les yeux le témoignage de nos parents. L'amour fut leur seule loi, l'Évangile, l'exigence de leur vie. Maintenant que je suis

devenu moi-même un homme, je mesure le prix du bonheur que nous avons eu. Nous n'avons pas vécu dans l'argent ni dans la facilité. Mais nous avons eu tellement plus. Je n'ai jamais oublié la joie d'une famille de douze personnes qui a pu se reloger dans des conditions décentes grâce à l'action de mon père. J'étais jeune à l'époque, mais ce ne sont pas des choses qu'on oublie. Les vraies richesses, je les ai peut-être pressenties ce jour-là.

On dit souvent que c'est difficile d'être militant et que ce n'est pas toujours sans répercussion sur la vie de famille des intéressés. Mon père fut l'un de ces militants. Et il a malgré tout trouvé le temps d'élever dans la joie six enfants. Si j'ai un jour des enfants, je voudrais pouvoir leur donner un peu du bonheur que j'ai moi-même reçu. »

Dans un document rendu public par Paul VI

LE SYNODE a réaffirmé LES DROITS de L'HOMME

Du 30 septembre au 6 novembre 1971, 211 évêques — et avec eux des prêtres et des laïcs — se sont réunis à Rome pour le 3^e Synode. Deux documents, publiés au mois de décembre à la demande du pape Paul VI, rendent compte de leurs travaux. L'un concerne le prêtre, aujourd'hui. L'autre s'adresse, plus directement, à chacun de nous : il traite de LA JUSTICE DANS LE MONDE (1). En matière d'action internationale, il propose aux catholiques des objectifs précis. Voici quelques extraits de ces huit « propositions » du troisième Synode des évêques :

1. Que soit reconnu l'enracinement de l'ordre international dans les droits et la dignité inaliénables de l'homme. Que la Déclaration des droits de l'Homme des

Nations Unies soit ratifiée par les gouvernements qui n'ont pas encore donné leur adhésion à cette convention et qu'elle soit pleinement observée par tous.

2. Que les Nations Unies (...) et les organisations internationales soient appuyées comme l'amorce d'un système susceptible de freiner la course aux armements, de faire abandonner le commerce des armes, de réaliser le désarmement et de résoudre les conflits par des moyens pacifiques (...). Il est absolument nécessaire (...) que soit favorisée en outre l'action non violente et que chaque nation reconnaisse légalement l'objection de conscience et lui donne un statut.

3. Que les buts de la seconde décennie du développement (...) soient encouragés comme première ébauche d'une imposition progressive et d'un système économique et social pour le monde entier (...).

4. Que la concentration de pouvoir représentée par une quasi totale domination économique de la recherche, de l'investissement, des frères et assurances soit progressivement compensée par des dispositions institutionnelles (...).

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme a été adoptée par l'O.N.U. (ci-dessus : l'assemblée générale) en 1948. Le Synode (ci-contre) a insisté pour que tous les pays l'appliquent : notamment au droit, pour chaque peuple, à son développement.



Photos Keystone

Droits réservés

5. (...) Nous voudrions signaler (...) le besoin d'un « fonds » mondial qui fournirait suffisamment de nourriture, et en particulier de protéines, pour assurer un réel développement mental et physique des enfants (...).

6. Que les gouvernements (...) cherchent à faire passer la plus grande partie possible de leurs efforts par des voies multilatérales en respectant entièrement la responsabilité des pays en voie de développement (...).

7. Il nous paraît aussi que doit être soulignée la nouvelle préoccupation planétaire dont il sera question à la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, prévue pour le mois de juin (...).

8. Pour réaliser le droit au développement :

- a) Que les peuples ne soient pas empêchés de se développer selon leurs propres caractéristiques culturelles ;
- b) Que (...) chaque peuple puisse être lui-même le principal artisan de son progrès ;
- c) Que chaque peuple puisse prendre part à la réalisation du bien commun universel (...) à un plan d'égalité avec les autres peuples.

QUATRE TEXTES SUR LES DROITS DE L'HOMME :

● 1776 : En déclarant leur indépendance, les Etats-Unis affirment que tous les hommes naissent égaux et possèdent des droits inaliénables.

● 1789 : Déclaration française des droits de l'Homme et du Citoyen.

● 1946 : La Constitution de la Quatrième République complète la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen par des droits économiques et sociaux.

● 1948 : L'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

● 1950 : Le Conseil de l'Europe adopte la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La France n'a pas encore adhéré à cette Convention.

● 1958 : La Constitution de la Cinquième République affirme la validité des droits proclamés en 1789 et en 1946.

(1) Texte complet dans la Croix du 14 décembre 1971.



Au cœur de la crise, des ho

12 000 emplois seront supprimés dans la sidérurgie lorraine d'ici à 1975. C'est ce qu'a annoncé, le 27 octobre, la direction de Wendel-Sidélor, première société sidérurgique française. Elle a ajouté que, en revanche, 2 000 emplois allaient être créés à l'intérieur du même groupe ; et qu'aucun membre de son personnel ne serait licencié, compte tenu — en particulier — des mutations qui seront demandées pour la nouvelle aciérie de Fos-sur-Mer.

Les postes supprimés, ramenés à 10 000, représentent plus de 10 % des emplois de la sidérurgie lorraine. Quels sont les effets de cette amputation d'une industrie vitale pour beaucoup de travailleurs, français et étrangers (la Moselle compte près de 120 000 migrants : Italiens, Algériens, Espagnols) ?



A.F.P.



« 1700 techniciens vont partir d'ici pour Fos-sur-Mer. Il n'y aura aucune difficulté pour les trouver. Pourquoi ? Parce qu'ils pensent que de toute façon, ici, ils sont bloqués. »

45 ans, les sourcils blonds en broussailles, les épaules larges, M. Madeleine, responsable syndical, maire et conseiller général, est taillé pour la lutte. Il est entré dans la sidérurgie dès qu'il a été en âge de quitter l'école : apprenti à 14 ans, ajusteur à 18. Ce soir, c'est dans son bureau de la nouvelle mairie de Nilvange qu'il parle de la situation créée par les suppressions d'emplois :

« La sidérurgie » explique-t-il, « donnait du travail à beaucoup d'autres entreprises. Pour elles, c'est dans l'immédiat — et non d'ici 1975 — que le problème est posé : d'ici un mois, elles n'auront plus de travail. Il y aura donc des licenciements. Ou bien : l'offre de travailler « à tempérament », en fonction des commandes ; ou à mi-temps ; ou dans les « postes » (les équipes qui se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre), dans la sidérurgie, pour assurer, là où une partie du personnel a déjà été déplacée, la marche des services appelés à disparaître.

1 000 salariés des entreprises extérieures à la sidérurgie sont, dès maintenant, dans cette situation.

Et les jeunes qui arrivent sur le marché du travail ? La démographie est très forte en Lorraine. Pour ces jeunes, comme pour les licenciés, il n'existe pas d'autre structure d'accueil que la sidérurgie.

Il faut donc partir. Ou chômer...

— Quels sont les effets de cette crise sur la vie d'une commune ?

— Vingt-deux commerces ont été fermés à Nilvange. Ils ne trouvent pas d'acquéreur.

La population devient amorphe. Des gens préféreraient se vieillir de quelques années pour avoir la paix. Après 30, 40, 50 ans dans la même usine, pré-retraites, déplacements, recyclages... représentent un charivari terrible.

— Inattendu ?

— Nous nous y attendions. Mais les informations syndicales

mmes luttent pour L'AVENIR

avaient peu de prise sur les travailleurs.

On nous traitait de prophètes de malheur.

Conseiller général depuis 1967, j'ai toujours dénoncé l'existence d'une seule industrie, demandé l'implantation d'industries de transformation. On nous a opposé le manque de main-d'œuvre. Or, rien que pour la Moselle, 10 000 personnes toutes qualifiées, passent la frontière pour aller travailler en Allemagne ou dans la Sarre. Elles préféreraient sûrement — à avantages égaux — travailler ici !

— **Comment voyez-vous l'avenir de cette région ?**

— Une action a été amorcée par les maires. Nous essayons de nous regrouper pour étudier l'installation de zones industrielles.

Nous en avons trouvé.

Il faudra — avec l'appui de l'Etat — les aménager, les viabiliser... ».

L'entretien se termine. La nuit est tombée depuis longtemps. Elle serait lugubre si, au-dessus de l'usine toute proche de Knutange, une gerbe d'étincelles, le jaillissement d'une coulée de métal, ne s'obstinait à l'illuminer.

C'est une autre sorte de nuit que doivent affronter ceux qui, aujourd'hui, en Lorraine, préparent l'avenir. ■

A elle seule, la vallée de la Fensch rassemble autour de ses usines (ici : à Knutange) 100 000 habitants.



Maugin-Bajho

de la LORRAINE

C'était la dernière heure. Jérusalem assiégée allait tomber d'un moment à l'autre et déjà sa population se voyait emmener captive jusqu'à Babylone. Le prophète Jérémie ne se faisait aucune illusion. Depuis des mois déjà, il avait annoncé la catastrophe, répété que toute résistance était inutile, au risque de se faire accuser de défaitisme et de trahison. La veille encore, il était allé dire au roi Sédécias :

« **Ainsi parle le Seigneur : « Voici, je vais livrer cette ville aux mains du roi de Babylone pour qu'il la prenne et Sédécias, roi de Juda, n'échappera pas au pouvoir de l'ennemi. »**

Or, c'est cet instant dramatique que Jérémie choisit pour acheter devant témoin un champ.

Par ce geste symbolique, il voulait faire comprendre à ses concitoyens que, malgré la catastrophe inévitable, ils ne devaient pas se laisser aller au désespoir :

« **Car ainsi parle le Seigneur : On achètera encore des maisons, des champs et des vignes en ce pays. »**

C'était un message d'espérance que Jérémie faisait entendre à son peuple. Il voulait lui donner confiance en l'avenir, malgré les malheurs du présent. Il voulait aussi réveiller ses énergies.

Son message devait être entendu.

Cinquante ans plus tard, des Juifs courageux quittaient Babylone et retournaient dans leur patrie : ils allaient relever les

murs de la ville, reconstruire le Temple, ensemer à nouveau les champs que les ronces avaient déjà recouverts, préparer un nouvel avenir pour leur peuple.

Serait-il plus facile d'espérer quand on se tient devant un champ de ruines que dans un pays prospère ?

Prospère, notre pays le paraît. Pour les réfugiés du Bengale ou les paysans d'Egypte, la France est une sorte de paradis terrestre fait pour le bonheur, une oasis de paix dans un monde tourmenté.

Or, paradoxalement, c'est à cet instant « heureux » de notre histoire que nombre d'entre nous sont saisis par le désespoir.

Les mutations techniques et économiques sont si rapides, les déséquilibres qui en sont la conséquence si profonds que plus personne ne se sent assuré de son propre avenir. Des régions prospères comme la Lorraine se savent menacées, des industries périssent, les petites entreprises voient leur jours comptés...

Pour beaucoup, l'avenir paraît bouché.

Et pourtant, non, le désespoir n'est jamais permis. C'est à chacun d'entre nous de refaire pour son compte le geste de Jérémie, d'attester sa confiance en l'avenir, en luttant courageusement là où il se trouve.

C'est le temps de rallumer en nos cœurs l'espérance.

« **L'espérance ne déçoit pas.** » ■

Ils paient suffisamment pour que nous n'y ajoutions pas en nous posant en justiciers

Lui aussi a droit au travail. Or — sauf exception —, la prison, c'est l'oisiveté : on y forme des chômeurs.

un visiteur de prison parle des détenus

Pour que les années passées derrière les barreaux ne soient pas du temps gâché, il reste beaucoup à faire. A nous — et à nous tous — d'en juger...

Jeune, les traits fins, le visage ouvert, M. Meyer voit et entend chaque jour des hommes qui ont maille à partir avec la justice : il est greffier d'instruction. Mais c'est comme visiteur de maison d'arrêt qu'il franchit, depuis quelques années, les portes de la prison de Colmar. Et aussi, comme aumônier (protestant) suppléant.

« Comme aumônier », précise-t-il, « je vais voir les détenus jusque dans leurs cellules, enfermé avec eux.

— Vous demandent-ils de transmettre des réclamations au sujet de leurs conditions de vie ?

— Ici il n'y a pas de plaintes sur les conditions de vie.

Les gardiens forment une équipe, le climat est propice à une action éducative...

Mais c'est là, malheureusement, où les moyens manquent. Il n'y a pas de crédits, pas de budget prévu.

Il existe une salle de classe. « J'ai refait mon certificat d'études », m'a dit un détenu. A part cela ? de petits bricolages en papier-aluminium ou papier-crépon, pour des salaires ridicules.

Il faudrait pouvoir leur permettre de travailler !

J'entends encore le véritable cri de désespoir d'un détenu qui avait l'habitude de travailler assez dur...

Ici, c'est l'oisiveté complète. On forme des chômeurs.

— Quel est votre rôle ? En quoi pouvez-vous aider les détenus ?

— Je peux avoir des contacts, pour eux, avec le monde extérieur. Surtout pour de petites tâches, et dans la mesure où le règlement l'autorise. Mais comme aumônier, j'ai des droits beaucoup plus larges que les autres visiteurs. Quand un détenu est inquiet pour des questions familiales, je peux rendre visite à sa famille.

— Quand vous venez voir une famille à la demande d'un détenu, comment vous reçoit-elle ?

— Il y a quelque temps, un détenu me dit : « Mardi, je vais à la Cour d'appel. Mon oncle m'a toujours soutenu. Qu'il vienne me voir ! » J'ai trouvé sa famille plus révoltée qu'anxieuse. Oui, parfois on est tenté de renier un détenu...

— Vous-même, quelle est votre attitude à leur égard ?

— Une des premières fois, quand nous étions rassemblés pour le culte, je me suis mis au milieu d'eux. J'ai senti en moi un conflit : une appréhension. C'est un stade à dépasser.

— Complètement ?

— Nous sommes, bien sûr, un peu sur le qui-vive : sinon nous serions exploités au maximum.

Mais nous préférons être — ou paraître — naïfs que de ne pas porter secours. Et dès que l'on fait pour eux un effort particulier, ils y sont très sensibles.

Souvent, nous aidons les détenus plus que ceux qui devraient s'occuper d'eux. Souvent, nous devons dire aux parents : « Il paie, par la sanction qui lui a été appliquée. C'est suffisant ! »

Oui, souvent les gens s'imaginent qu'ils ont à se poser en justiciers : à prendre la place des juges.

— Les juges — ceux dont c'est le métier de juger — sont-ils eux-mêmes bien informés ?

— Dans la jeune magistrature, je trouve un plus grand souci d'humanité : un souffle frais... L'individu est considéré.

Les juges d'instruction ont plus que jamais conscience qu'ils ont à instruire « à charge... et à décharge ».

Faut-il laisser Catherine sucer son pouce ?

Catherine suce toujours son pouce, que dois-je faire : l'empêcher à tout prix de mettre son doigt dans sa bouche, ou attendre que ça lui passe ?

POUR

— Ce besoin de succion existe avant même la naissance : des photos ont montré des fœtus avec déjà le pouce dans la bouche. Alors pourquoi ennuyer l'enfant qui garde cette habitude ?

— Si Jean-Christophe suce son doigt, c'est qu'il en a besoin, c'est comme un réconfort pour lui. Si je l'en empêche, je ne ferai que le rendre plus malheureux, ce n'est pas la solution.

— Je suis pour ce que je ne peux pas empêcher.

Sophie avait quelques semaines lorsque j'ai attaché ses bras pour qu'elle ne suce pas son pouce : le médecin m'a déconseillé cette pratique. J'ai donc arrêté et, plus tard, enduit à plusieurs reprises son doigt d'aloès, de queue d'artichaut : elle faisait la grimace au début et suçait de plus belle. J'ai essayé le cache-pouce sans succès. A mesure que les années passaient, je la raisonnais, rien n'y faisait ; plus on la critiquait, plus elle s'obstinait. Il a fallu attendre qu'elle réalise à quel point c'était ridicule pour s'arrêter toute seule à... 12 ans. Son frère a six ans et suce encore son pouce, je ne dis plus rien...

CONTRE

— Je préfère donner aux tout-petits une sucette, cette sorte de tétine sans trou attachée à un disque de plastique. Leur besoin de succion est satisfait et ils en perdront l'habitude plus vite.

— Sucrer son pouce nuit à la dentition : les dents poussent de travers, le palais peut être déformé, ce qui nécessite par la suite des appareils dentaires inesthétiques et surtout coûteux.

— Cela m'agace de voir mon fils de cinq ans se précipiter dès son retour de l'école vers son nounours et sucer son doigt avec avidité. Il reste alors dans son coin. Il se repose peut-être, mais en s'isolant du reste de la famille pour trouver une satisfaction tout seul.

— Mettre un doigt souvent malpropre dans la bouche, ce n'est pas sain.

A NOTRE AVIS

— C'est généralement au-delà de la petite enfance que le « suceur de pouce » pose des problèmes à son entourage.

Il porte son doigt à la bouche généralement lorsqu'il est fatigué, au moment de s'endormir, ou... quand il se sent malheureux. Comme s'il trouvait un réconfort, une sécurité, une satisfaction à se remettre dans la situation du bébé où sucer était sa plus grande joie.

Comme si rester bébé était plus satisfaisant que grandir.

— Ce peut être à la suite de la naissance d'un petit frère ou d'une petite sœur que l'enfant se remettra à sucer son pouce (ou à mouiller son lit). Faire le bébé est pour lui une façon de demander qu'on s'occupe de lui.

— Parfois un enfant vivant au milieu de frères et sœurs plus âgés aura du mal

à se tenir constamment à leur niveau. Lui aussi aura besoin de se réfugier de temps en temps dans une satisfaction de bébé.

— Si des parents se sentent mal à l'aise devant un enfant qui suce son pouce, c'est peut-être parce qu'ils ont l'impression de ne pas avoir pleinement réussi leur éducation : si l'enfant suce son doigt, c'est qu'il lui manque quelque chose,

quelque chose qu'ils n'ont pas su lui donner...

— Ce n'est pas par la contrainte qu'on lui fera dépasser ce besoin, mais plutôt en cherchant pourquoi il se réfugie dans ce plaisir de bébé. Peut-être aurons-nous à modifier notre attitude à son égard (à l'écouter, à lui parler davantage...) pour lui donner envie de devenir grand, comme papa, ou maman.



François Berton

TÉLÉ

DANIÈLE GILBERT

"Je suis la copine des téléspectateurs..."

Vous la connaissez tous. Chaque jour elle vous donne rendez-vous, avec Jean-Michel Desjeunes, au nouveau Midi-Magazine. Depuis quatre ans, elle est l'une des animatrices de choc et de charme de l'O.R.T.F.

Mèche en bataille sur le front, yeux bleu ciel timides, elle rit souvent en racontant sa vie. Elle est née à Clermont-Ferrand où elle a passé son bac et préparé une agrégation d'allemand : « Je jouais dans une troupe de théâtre. En amateur. Un concours fut organisé par la station régionale de télévision. J'ai été choisie et suis entrée à Télé-Auvergne. »

Un an plus tard, Danièle vient à Paris faire des essais de speakerine afin de remplacer Anne-Marie Peysson. Max Favallèli ayant vu ces essais, lui demande de présenter l'émission « Sept et deux ». Elle est ensuite

journaliste à Télé-Ile-de-France, s'occupe du courrier des téléspectateurs et c'est en 1968 qu'elle devient présentatrice de Midi-Magazine. Ses partenaires se succèdent : Jacques Martin, François Deguelt, Georges Ulmer, Henri Tisot, Antoine, Alex Metayer, Claude Brasseur, et d'autres... Ils passent. Elle reste, obstinée, travailleuse, aimant passionnément son métier.

Mon Auvergne!

Levée chaque matin à 7 h, elle prépare l'émission, lit tous les quotidiens, rédige les annonces qu'elle lira sur l'antenne entre deux chansons, deux gags... L'après-midi, après un solide déjeuner pris généralement avec ses camarades de l'équipe dans un petit restaurant, elle fuit la capitale : « Ah ! mes montagnes, l'air pur de mon Auvergne ! soupire-t-elle. Quand je suis arrivée



Agip

à Paris j'ai manqué être asphyxiée !... »

Danièle vient d'acheter près de Trappes une maison toute blanche où sa mère (professeur de lettres) et son père (qui étudie la photographie) vont venir s'installer. Elle en termine la décoration avec son fiancé, Jacques, un modéliste : « Nous nous marierons, dit-elle, pour avoir des enfants, beaucoup d'enfants. Nous nous marierons à Chamaliè-

res et ce sera peut-être M. Giscard d'Estaing qui présidera notre union... »

Elle est très populaire. Les raisons de cette popularité ? Sa gentillesse, son sourire, sa vitalité, les galas auxquels elle participe chaque été aux quatre coins de France.

« J'entre aussi, ajoute-t-elle, chez les gens quand ils sont à table. C'est normal qu'ils aient l'impression de me connaître comme s'ils partageaient une part de mon intimité. Je partage bien la leur ! Quelquefois c'est bien réconfortant. Je reçois des lettres très sympathiques. On me considère comme une copine à qui on peut raconter un tas de choses. Vous savez, j'ai besoin de l'affection du public pour être rassurée et heureuse ! »

LES AVENTURES D'HECTOR par Rol



Une petite musique
chante dans le cœur
des familles juives persécutées :

un Violon sur le Toit



Un air de violon voltige au-dessus des maisons d'Anatekva (1), village en majorité juif du sud de l'Ukraine. Celui qui le joue (Isaac Stern, « doublé » par un acteur) est juché sur un toit : au risque de se rompre le cou... Ainsi peut se rompre à chaque instant, dans ce village attaché à ses coutumes, mais, bien davantage, à sa foi, le fil de la tradition.

Mais un autre air vient chanter dans la tête de Tevye (Topol), le laitier d'Anatekva (2). « Si j'étais riche », rêve ce colosse blond, comblé d'enfants — il a cinq filles — mais pauvre d'argent.

Riche ? Il ne tient qu'à lui que sa fille aînée, Tzeitel, le devienne : un veuf fortuné, Lazar Wolf, demande sa main. Voilà ce que la marieuse vient annoncer (3) à la femme de Tevye, Golde (Norma Crane).

Tevye, poussé par sa femme, dit d'abord oui à Lazar, sans même avoir consulté la jeune fille : ainsi le veut la tradition. Puis il accorde la main de Tzeitel à un pauvre petit tailleur : ainsi le veut l'amour. Reste à convaincre Golde... et Lazar. Un songe horrible (4), inventé de toutes pièces, fera l'affaire. Et l'on marie les jeunes gens (5). Le soir même du mariage, le village est mis à sac par la troupe : ordre des autorités...

Seul de tout le village, Perchik, secrètement fiancé à une



autre fille de Tevye (6) veut opposer, à de tels ordres, la révolution. Arrêté à Kiev, il est déporté en Sibérie, où sa fiancée ira l'épouser.

A la suite d'un nouvel ordre, toutes les familles juives doivent quitter Anatekva. Elles partent, abandonnant ce qu'elles ne peuvent emporter. Mais chacune conserve dans son cœur un petit air simple et gai. Un air de violon...



Maintenant que tous ses enfants vont à l'école Brigitte voudrait recommencer à travailler

Brigitte a cessé de travailler à la naissance de sa première fille, il y a douze ans. Elle a maintenant trois enfants, dont le plus jeune a six ans. Tous trois vont donc à l'école. Est-ce le moment, pour Brigitte, de reprendre un travail professionnel ? Elle en a beaucoup parlé avec son mari. Elle a tout pesé. Pourtant, elle hésite toujours...

Travailler à l'extérieur, cela permettrait à Brigitte de desserrer un peu le budget familial, de faire des achats longtemps rêvés, et plus tard d'aider les enfants à poursuivre leurs études.

Reprendre son métier de secrétaire lui plairait. Elle retrouvera des collègues sympathiques. Elle ne sera plus celle qui « s'encroûte » à la maison. C'est vrai que, lorsque les enfants sont à l'école, elle s'ennuie. Les tâches ménagères sont toujours les mêmes. Et elle a peu d'amies dans le quartier. Après une journée de travail hors de chez elle, elle aurait sûrement beaucoup de choses à raconter à son mari le soir.

Et puis, pour ses dépenses personnelles, elle se sentira plus libre : moins coupable de penser, de temps en temps, à elle-même !

Mais ne faut-il pas envisager, aussi, la fatigue des doubles journées, le danger de surme-

nage, la nervosité qui risque de retomber sur son mari et ses enfants ?

Elle sait s'organiser. Déjà, elle a pris l'habitude de « bloquer » ses courses de la semaine en deux ou trois fois... Mais si elle est prise toute la journée, où trouvera-t-elle le temps de tricoter, d'arranger une robe, d'habiller ses enfants, comme elle le fait souvent ?

Enfin, les enfants sont habitués à ce que leur mère soit là quand ils rentrent de l'école : au moment du goûter et des leçons à revoir. Ils sont encore un peu jeunes pour s'organiser tout seuls jusqu'au retour de leurs parents.

L'idéal serait un travail à mi-temps. Au moins pendant quelques années. Cela faciliterait le passage à une nouvelle façon de vivre, à de nouvelles habitudes familiales. Malheureusement, actuellement, la législation française ne favorise guère ce genre d'emploi.

Pour un nouvel emploi : une nouvelle formation

Pourquoi les femmes qui, comme Brigitte, hésitent à reprendre tout de suite un travail à plein temps, n'envisageraient-elles pas, pour une période de six à huit mois, une formation complémentaire à mi-temps : un « recyclage » dans leur ancienne profession ? Ainsi elles accèderont sans trop de problèmes, le jour venu, à un poste plus adapté à leurs vraies possibilités.

Quant à celles qui n'ont jamais travaillé, l'Association pour la formation professionnelle des adultes leur propose

des formations dans différents domaines, suivant leur niveau de base.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser :

- aux bureaux locaux de l'Agence nationale pour l'emploi ;

- à l'A.F.P.A., 13, place de Villiers, 93-Montreuil, tél. 287.17.29 et 287.17.39 ;

- au C.I.D.J. (Centre d'information et de documentation pour la jeunesse), quai Branly, Paris (15^e), tél. 566.40.20.



Travailler à l'extérieur, c'est subir les horaires, la fatigue des déplacements... et celle d'une double journée de travail.

Un bon moyen de
"voir les choses
autrement":



des vacances en hiver

Loïk Prat

« Le ski ? beaucoup de jeunes auraient envie d'en faire !

Mais d'abord, il faudrait qu'ils puissent prendre huit jours de vacances en hiver. Or la « cinquième semaine », surtout dans le secteur privé, n'existe pratiquement pas. Il faut donc penser à ne prendre que trois semaines l'été, de façon à en garder une pour l'hiver. Mais cela même n'est pas possible dans les trop petites maisons. « Je suis pratiquement indispensable », me disait une fille.

Et puis, il y a le prix : les stages abordables manquent de places... »

Petite, vive, décidée, YVONNE sera en février l'animatrice — bénévole — d'un stage de ski. Elle sera aidée par quelques-uns des jeunes réunis, aujourd'hui, pour parler eux aussi de leurs vacances d'hiver : celles qu'ils préparent, mais aussi celles qu'ils ont pu prendre.

ANDRÉ — grand, brun, sportif — est l'aîné du groupe. Lui aussi est animateur. Depuis plusieurs années.

« Pour la première fois », intervient-il, « grâce à une subvention de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, le Loisir populaire (1) lance cet hiver des

(1) 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris (13^e).

stages « spéciaux jeunes travailleurs » à 250 F pour onze jours.

« Chacun de ces stages peut accueillir cinquante jeunes : vingt-cinq Français et vingt-cinq Allemands.

« Mais il n'y aura que quatre stages : soit, pour toute la France, cent places... »

Comme Yvonne et André, GILBERT — blond, un visage sérieux — a déjà l'expérience de cette sorte de stages : de la rencontre, dans un chalet de montagne, de jeunes Français et de jeunes Allemands.

« Le plus spontané », rappelle-t-il, « cela a été l'échange au point de vue langue. Pendant quatre, cinq soirées, nous y avons passé une heure, une heure et demie chaque fois. Nous étions deux ou trois au début, une quinzaine le cinquième soir. »

Quelque chose de plus

« Le meilleur contact que j'ai connu » reprend ANDRÉ « a été dû un dimanche soir (deuxième soir du stage) à ... une coupure de courant.

« Cela a donné une veillée à la chandelle !

« Une discussion a commencé à une table, puis est passée à toutes les autres. Sur nos conditions de travail respectives, en France et en Allemagne. Sur la durée de nos vacances. Sur mai 68. Sur la politique française. Sur les syndicats, le commerce international, les immigrés...

« Les vacances sont souvent un intermède, où garçons et filles débattent ce qu'ils garderaient pour eux en d'autres circonstances. C'est un moment privilégié que le moment du loisir. On voit les choses autrement. »

« Chaque stage », ajoute-t-il, « est profondément différent des autres : parce qu'on essaie de mettre le plus possible dans le coup les jeunes travailleurs eux-mêmes.

« Beaucoup arrivent en isolés. Du jour au lendemain, ils sont mêlés à d'autres. Ils apprennent à faire attention. A s'exprimer. Cela parce que, parmi eux, il y en a qui acceptent de ne pas faire seulement dix jours de ski, mais qui recherchent quelque chose en plus. Qui veulent aller au-delà... »



— Sans paroles.

d'inspection

Accompagné du directeur de l'établissement, l'inspecteur fait sa tournée. Il arrive dans une grande salle et aperçoit un malade accroché à un lustre :

— Qu'est-ce qu'il a celui-là ? Il n'est pas bien ?

— Ce n'est pas grave, Monsieur l'Inspecteur, il se prend seulement pour une ampoule électrique !

— Soit !... mais demandez-lui de descendre.

— Oh non ! on n'y verrait plus clair, Monsieur l'Inspecteur...

encore de perroquet

Celui-ci est resté tout seul à la maison. Il a pris un bon repas et fait une petite sieste. Au réveil il est pris d'un violent mal au ventre. Très intelligent, il grimpe sur le bureau, décroche le télé-

— Ce sont seulement des crêpes flamées, Monsieur !
(Jean Bellus)



— Tu n'as pas vu mon harmonica miniature ?
(Jacques Faizant)

— Oh ! pardon... Mangez-la pendant qu'elle est bien chaude.
(Barberousse)



(A. Harvec)

phone avec son bec, fait le numéro du vétérinaire.

— Allo, je suis bien chez le Docteur ?

— Ouqis ! c'est bien ici le vétérinaire, mais il est absent et c'est son perroquet à l'appareil !...

d'église et d'enfants

— On m'a dit que les femmes ne savaient jamais ce qu'elles voulaient, c'est bien vrai.

— Comment ça ?

— Tu as vu la fille en blanc tout à l'heure ?

— Oui.

— Eh bien ! elle est entrée au bras d'un vieux monsieur, et elle est ressortie au bras d'un tout jeune ! Alors ?

délicate

Une dame va trouver un psychiatre et lui explique :

— Docteur, je suis très étonnée !... Figurez-vous que depuis quelque temps, mon mari, tous les matins, trempe ses doigts dans son café au lait, en prétextant que ses doigts sont des toasts.

Le docteur réfléchit :

— Voyons, Madame, beurre-t-il ses doigts ?

— Heu... non, Docteur !

— Alors, Madame, votre mari n'est pas normal ! Tout le monde beurre ses toasts, non ?

de bon truc

— C'est insupportable tous ces gens qui viennent sonner à votre porte, à n'importe quel moment et qui vous font perdre un temps fou.

— C'est exact, mais faites donc comme moi.

— Que faites-vous ?

— C'est bien simple, j'ai tou-

jours dans mon entrée un chapeau et une paire de gants. Au premier coup de sonnette je mets mon chapeau sur ma tête, j'enfile mes gants et j'ouvre la porte.

— Et alors ?

— Si c'est un importun je lui dis : « Désolée, mais vous le voyez, j'allais justement sortir ! »

— Et si c'est quelqu'un d'autre ?

— C'est très simple : « Mais entrez donc, vous avez de la chance ! Je viens de rentrer à l'instant ! »

ça ne se fait pas

Une jeune femme entre dans un magasin.

— Mademoiselle, pourrais-je essayer cette robe rouge, là, dans la vitrine ?

— Mais, Madame, nous avons des salons d'essayage, vous savez !

◀ — J'en ai assez que tout le monde se serve de mon sèche-cheveux !...
(André Vignol)

— Il devient pratiquement impossible d'être malade avec leurs vaccins et antibiotiques...
(Gad)



DEMOLIZIONE RICOSTRUZIONE

(continua da pag. 6)

I lavori di demolizione sono già incominciati nel mese di dicembre. La fine è prevista nell'arco di 24 mesi. Intanto l'attività della Missione continua perchè si è trovato il modo di rialloggiarla in fondo al cortile, con entrata al n. 269 bis della rue du Faubourg Saint-Antoine. Una cappella con una sessantina di sedie assicura la continuità dei servizi religiosi come pure del segretariato e dei locali per ricevere la gente; il numero telefonico rimane lo stesso 307-49-30.

E' naturale che ci sia chi piange, come quando si vede una casa paterna in demolizione; la gente del quartiere considerava i vecchi locali quasi parte integrante della vecchia e tipica strada popolare; quelli che vengono occasionalmente non ritrovano i vecchi muri carichi di ricordi.

Rimane l'impegno per tutti di preparare l'avvenire perchè il centro missionario assicuri e rilanci il suo scopo di una presenza umana e cristiana per l'animazione del quartiere con la caratteristica dell'accoglienza ed innesto degli immigrati nel nuovo contesto in cui si vengono a trovare.

Ai nuovi ed agli anziani rimane tuttora il compito di darsi la mano per arrivare ad una fratellanza al di là di ogni barriera e frontiera.

Si demolisce per ricostruire, rinnovarsi e rilanciarsi verso orizzonti sempre più impegnativi.

E' il momento più indicato per ritrovarsi pronti alla nuova missione.

NEL PROSSIMO NUMERO

L'ETA' DELLA PENSIONE

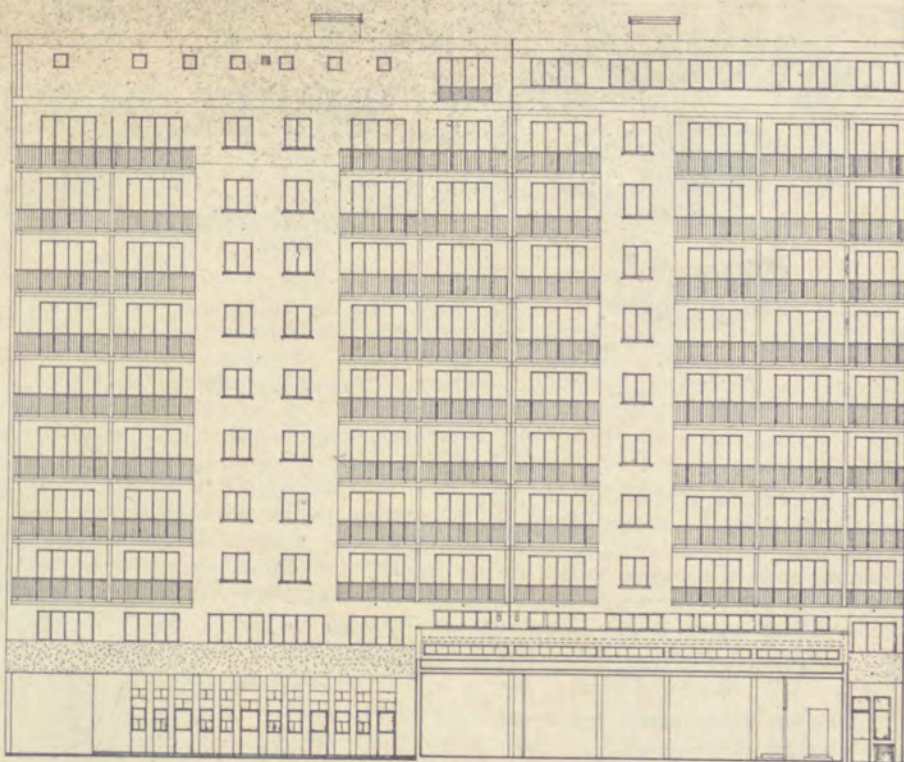
Il problema più acuto dell'anno 1972

Aspetti psicologici dell'età della pensione

Assistenza? Filantropia? Giustizia?

Come organizzare l'età della pensione

Gioie della terza età



Progetto della futura costruzione, visto dal cortile interno; è visibile al piano terra la spaccatura per l'inserimento della cappella.

VITTIME O RIBELLI

(continua da pag. 5)

solo. E la società di oggi schiaccia l'uomo solo. Si finisce come Guido in una casa di cura o come Mario di nuovo sulla strada.

Qualcuno sarà la reazione dei giovani? Essi devono spremere tutta la generosità che vive nel loro spirito, tutto il loro bisogno di libertà, tutta la vivacità della loro fantasia sciolta da ogni schema, *per riannodare quotidianamente una solidarietà forte e resistente, convinti che il mondo nuovo nascerà da un impegno solidale di tutti i giovani.*

La solidarietà è qualcosa di più grande del gruppetto di amici che si riunisce per evadere dalla quotidiana monotonia nel divertimento del sabato e della domenica.

La solidarietà è difendere la persona schiacciata dal sistema, è discutere un problema che fa soffrire l'uomo, è superare la nazionalità, il colore, l'ideologia, l'egoismo profitatore, le opposizioni attuali...

E' faticoso costruire la solidarietà; occorre un coraggio senza limiti. « Davanti alla crisi dei nostri giorni e dei prossimi decenni — scrive ancora Picht — bisogna avere il coraggio dell'utopia ».

Il coraggio di puntare direttamente alla soluzione, anche se essa appare assurda rispetto agli schemi attuali: ecco la sfida che la società lancia oggi ai giovani.

Imporre l'idea, citiamo come esempio, che il denaro e gli uomini impiegati nella guerra del Vietnam avrebbero potuto trasformare il Sud Est Asiatico in un paese fiorente e che i miliardi bruciati nella fornitura di armi al Medio Oriente basterebbero a sradicare una indicibile miseria.

Utopia o futuro? La risposta sarà quella che tutti i giovani sapranno dare, assieme.

G. P. Frazzani



L'ORDINE DI PAGARE UN DEBITO

Modelo di richiesta

« Je soussigné (nom, prénom, date et lieu de naissance, profession, domicile) suis créancier de : (nom, prénom, profession, domicile...) pour une somme en principal de : (esempio : di 4500 F. risultanti da un riconoscimento di debito per prestito di uguale somma, in data di, e interessi : 300 F. e spese : 150 F.). (E per un credito commerciale : di 8.600 F., somma di una lettera di cambio accettata, impagata, protestata, che aggiungo alla presente richiesta).

Je sollicite l'autorisation de notifier à mon débiteur une injonction de payer.

Fait à le

Firma.

Alla richiesta si devono aggiungere i documenti giustificativi del credito : scritti, riconoscenze, tratte, biglietti, fatture approvate ecc. e consegnarle al « greffe » con la nota delle « spese », da 20 a 40 F. circa.

Autorizzazione d'ingiunzione

In calce alla domanda il Presidente del Tribunale scrive l'autorizzazione di trasmettere al debitore un'ingiunzione di pagare.

Se il Presidente ritiene che il credito non è abbastanza « giustificato » respinge la domanda ; in questo caso il creditore conserva il diritto di intentare causa al debitore nella procedura giudiziaria normale.

● *Molto importante* : nessun ordine di pagare viene autorizzato se deve essere recapitato all'estero o se non si conosce l'indirizzo del domicilio del debitore.

Reazione del debitore : contraddice o fa silenzio

L'ingiunzione di pagare viene data al debitore :

● Con lettera raccomandata e AR del « Greffier »

— in materia civile se il credito è inferiore a 5000 F. (competenza del « Juge d'Instance ») ;

— in materia commerciale, se il credito non supera i 1000 F.

● con « exploit d'huissier » negli altri casi e se la lettera AR non giunge a destinazione.

La notifica contiene : 1) l'estratto della richiesta d'ingiunzione con la data di ingiunzione, la somma da pagare e il motivo, il numero di registrazione dal « greffier » ; 2) l'ordine di pagare nella quindicina la somma reclamata, più interessi e spese ; 3) la riproduzione integrale, a pena di nullità, degli articoli (16, alinea I° e 17 per i crediti civili — 6, alinea I° e 7 della legge del 4-7-1957 per i crediti commerciali) che precisano le condizioni e forme del contraddittorio e, se non c'è, le conseguenze del silenzio del debitore ; 4) avvertimento al debitore che ha tempo 15 giorni per il contraddittorio, altrimenti l'ingiunzione di pagare sarà resa esecutoria.

Se il debitore tace, l'ingiunzione è vistata dal giudice e diventa esecutoria con semplice lettera del creditore. Nessun ricorso o appello è più possibile.

Angelo ZAMBON

LO SAPETE ?

— Che i figli dei lavoratori all'estero che frequentano le scuole medie o l'università in Italia in base all'art. 44 della legge 9-8-1954, n. 645 sono esonerati dalle tasse scolastiche ?

— Che se siete pensionati, senza complementare, potete farne domanda presentando la dichiarazione generale di carriera, su apposito formulario, alla Cassa vecchiaia dalla quale dipendete ?

— Che i figli, il congiunto sopravvissuto e gli ascendenti, in Francia, sono esenti da tasse di successione sui beni ereditari per una quota di 100.000 F. per persona ?

Un umorista consigliava di far più debiti che si può, per continuare a vivere nella memoria degli altri. Gli è che, quando si tratta di farli, i debiti sono facili, vengono via uno dietro l'altro come ciliege. Quando poi, si tratta di pagarli... allora sono dolori. Molti se ne scordano !

La legge, allora, soccorre il creditore contro il debitore... « moroso ».

La procedura per il recupero di piccoli crediti è semplice, rapida e poco costosa.

Condizioni

● *I crediti civili* sono di competenza del « juge d'instance » quando non superano i 5000 F e risultano da contratto : un prestito, per esempio ; non una indennità risultante da un incidente.

● *I crediti commerciali* devono risultare da contratto e non superare i 2500 F. Anche le « fatture e i bordereaux » per fornitura di merci, esecuzione di lavori ecc. possono essere recuperate con questa procedura.

Come procedere ?

Personalmente o per mandatario (avvocato, huissier, persona munita di potere) si depono richiesta dal « greffe » del Tribunale d'Istanza per i crediti civili, o al Tribunale di commercio per i crediti commerciali su carta libera. La domanda va presentata solo presso il Tribunale competente del luogo di domicilio del debitore. Il creditore può anche inviare direttamente la richiesta con lettera raccomandata e AR al Presidente del Tribunale, d'istanza o di commercio, secondo i casi.

DALL'ITALIA E DAL MONDO



*Il nuovo Presidente della Repubblica Italiana
sen. Giovanni LEONE.*

Il governo Colombo si è dimesso il 15 gennaio. Emilio Colombo ha ricordato l'impegno con cui è stata difesa, in questi mesi, la solidarietà democratica ed ha ripercorso le varie tappe della vita del Governo e soprattutto i momenti più delicati: innanzitutto l'approvazione della legge sul divorzio che la D.C. ha subito senza mettere in crisi la coalizione. Ha citato l'atteggiamento assunto nei confronti delle forze sindacali con il metodo della consultazione pur nel rispetto più assoluto delle competenze costituzionali; si è soffermato sull'avvio delle riforme, sui provvedimenti per la ripresa economica, sulla lotta contro la violenza.

IL NUOVO PRESIDENTE della Repubblica Italiana, sen. Giovanni LEONE è intervenuto in Campidoglio all'inaugurazione dell'anno giudiziario della Cassazione. Motivi dominanti del discorso del Procuratore Generale della Suprema Corte sono stati: l'impressionante aumento della criminalità; il fatto inammissibile che molti giudici facciano politica nell'esercizio del loro delicato ufficio; la totale inefficienza delle piccole e frammentarie riforme apportate ai codici, tanto che i procedimenti in arretrato sono aumentati sia in campo civile che in quello penale.

L'ELEZIONE del Presidente della Repubblica Italiana non è soltanto fatto compiuto ma già lontano. Altri fatti si sono succeduti (dimissioni del Governo, crisi nella magistratura). E' quindi il tempo più indicato per quello che un giornale ha definito: l'inventario dei danni. Non è in questione la persona scelta, già conosciuto e riconosciuto « galantuomo, competente, equilibrato »; ma anzitutto il metodo. In Francia è stato continuo il raffronto con il metodo di qui: suffragio universale, ballottaggio e tutto è finito.

1971 — 1972 — BILANCIO, PREVISIONI

La stretta congiunturale italiana ha bisogno di stimoli acceleratori per uscire dalla fase attuale in cui, per esempio, 444 grandi industrie manifatturiere, che si autofinanziavano per il 27 % nel 1965, scendevano a quota 12 % per lo stesso autofinanziamento nel 1970; i profitti netti erano 214 miliardi nel 1965; sono scesi a 206 nel 1970.

D'altra parte si sa che nella gente degli anni 70 si vanno radicando nuove certezze, nuovi valori, autentiche liberazioni. Liberazioni da una pseudo-cultura, da un certo materialismo inappagante, dai rischi tradizionali di vecchiaia e malattia, dall'ambiente nevrotico e malsano di città cresciute per ingabbiare chi vi abita, dalla frustrazione di una società massificante, dall'angustia di visioni paesane e provinciali della vita e della società.

E' lo stesso che dire che l'uomo di oggi e di domani chiederà più cultura, più salute, più paesaggio ameno, più viaggi quindi più libri e scuole, più ospedali ed assistenza medica, più trasporti che non ammorbino l'aria, più attrezzature per riempire con intelligenza il tempo libero.

Questi beni scarseggiano e richiedono nuovi e massicci investimenti; la società richiede oggi cose che ieri non richiedeva. Qua insomma si può mettere mano subito agli investimenti senza correre il rischio di produrre, come si dice, per il magazzino.

CALCIO ITALIANO 1971

L'attività calcistica italiana dell'annata 1971 presenta un bilancio abbastanza favorevole: la Nazionale Azzurra si è qualificata per i quarti di finale della Coppa Europa per Nazioni; l'Inter si è qualificata per i quarti della Coppa dei Campioni; il Torino è entrato nei quarti Coppa delle Coppe; Milan e Juventus hanno ampiamente meritato l'ingresso nei quarti della Coppa UEFA; la Fiorentina è in testa al suo girone della Mitropa Cup.

PARIGI. Il Console generale d'Italia Ministro Plenipotenziario Mario Profili ha lasciato Parigi per un nuovo incarico presso il Ministero. La sua opera tra i connazionali è stata veramente valida ed impegnata, anche se breve, rivolta specialmente verso i più bisognosi. Fu notato mentre con il cestino in mano, sulla porta della basilica di Montmartre, chiedeva ai visitatori un'offerta per i poveri.

Il nuovo Console è il Ministro Marcello MININNI, proveniente dall'Ambasciata Italiana di S. Paolo (Brasile).

I NOMADI DELLE DISCORDIE INTERNAZIONALI

Sono milioni di uomini che dagli accampamenti dell'India risalgono verso il Bangla Desh; sono migliaia di bambini e donne inglesi che precedono il ritorno in patria dei famigliari in seguito alla rottura dei rapporti tra il maltese Dom Mintoff e Londra. Sono altre migliaia di uomini che dall'Irak varcano le frontiere dell'Iran in seguito a rappresaglie del governo di Bagdad contro quello di Teheran. Milioni di nomadi che pagano con un incalcolabile fardello di dolori e di delusioni lo stato di tensione che c'è nel mondo. Quando una sicura pace arresterà questi continui esodi?

ITALIANI "IN PROPRIO"

Antonio non sogna che un camioncino di sua proprietà; è in Francia ormai da diversi anni, ha passato parecchi posti di lavoro, ha trovato moglie (francese) e casa. Adesso non se la sente di ritornare sotto padrone; la sua spinta verso il futuro e la sua esperienza passata lo determinano al rischio: vuol diventare piccolo proprietario. Ha ancora momenti di cafard, certi giorni vede nero, ma ci riuscirà.

Come lui e prima di lui, quanti altri connazionali si sono messi in proprio! Il pizzicagnolo all'angolo della strada, specializzato in prodotti italiani, il barbiere, il commerciante dei mercati, l'elettricista, il falegname, l'imbianchino e il garagista... Specialmente in periferia e nelle piccole città; capita spesso di fermarsi in un ristorante e incontrare dei proprietari veronesi, napoletani.

*★

Tutti abbiamo bisogno di loro. E loro di noi.

Aprono presto e chiudono tardi; la vita di famiglia a volte ne scapita. Hanno anche loro bisogno di

riposo, di coltivare amicizie. La corsa al guadagno li ridurrebbe a dei robot.

Certamente devono lottare per vivere e sopravvivere, coinvolti in pieno nell'attuale boom dei supermarket; la vita moderna è sempre più complicata. La professione cambia, evolve: bisogna riadattarsi; c'è sempre l'ombra del fallimento.

Non riusciranno a superare la concorrenza, se non sostenendosi a vicenda: **INSIEME**.

E' un mondo che conta già le sue vittime, i suoi poveri. La società li dimentica: ormai alcuni non sono più nel pieno ritmo di produzione, ormai sono anziani.

Altri invece han fatto davvero fortuna.

In tutti i casi, rimangono sempre uomini che si aspettano da noi non solo un rapporto di affari ma la nostra considerazione: non sono distributori automatici; non tocca soltanto a loro dire sempre *merci-grazie*, ma anche a noi. Se non altro per il fatto che sono loro le persone che incontriamo tutti i giorni.

(dal bollettino di Rolando delle Rose)

(continua)

FILM ITALIANI ALL'ESTERO

(continua da pag. 2)

minima cosa che io faccio è di non perdere il tempo ad andarlo a vedere; sig. lettore, faccia anche lei altrettanto: già saremo in due. E chiediamo al giornale quali sono i film buoni da andare a vedere. Talvolta potrà succedere che alcuni film sono buoni soltanto per lei ed altri soltanto per me. Ma non ci divideremo per questo, cercheremo di allargare insieme le nostre idee comprendendoci a vicenda. D'accordo?

— Un discorso a parte meritano i film italiani proiettati alla televisione francese. In genere tali film già sono stati selezionati da una commissione e vengono proiettati a serie. Quindi essi devono essere considerati in blocco e non singolarmente. Essi presentano in genere un momento storico particolare.

Per esempio, i film dell'immediato dopo-guerra presentano un'Italia povera, distrutta, nella miseria: sono i famosi film del neorealismo italiano degli anni '50. Se questi film vengono proiettati oggi, non dobbiamo applicarli all'Italia di oggi. Anzi per noi italiani essi sono un vanto: se così « povera » era allora l'Italia, essa è cambiata enormemente in pochi anni da diventare irriconoscibile.

Poi questi film ci fanno riflettere e ci portano a considerare a quale punto di miseria e di distruzione può portare la follia di una guerra. Le sembra poco?

— Ma i film francesi, svizzeri non ne parlano...

Gli Svizzeri non si mettono a fare film ma a costruire banche.

I francesi se ne vergognano perché sono orgogliosi: i film sull'Algeria francese in Francia sono proibiti. Essi preferiscono presentare film psico-analitici, cioè della miseria dello spirito o film evasivi per distrarre la gente dai problemi concreti.

Parlare di miseria è già un modo di porre il problema e di superarlo: in fondo è già non essere più nella miseria. Non parlarne è un modo di nascondersela, ma essa resta lo stesso.

SERVIZI RELIGIOSI IN LINGUA ITALIANA

N. D. Consolation
23, rue Jean-Goujon
Paris 8

SS. Messe domenicali
ore 10.30, 11.30, 18

Sacra Famiglia
269 bis, rue du Fg-St-Antoine
Paris 11

ore 8.30, 10, 11.30, 18.30

St. Jacques, St.Christophe
La Villette — Paris 19

ore 8

92 - Boulogne
11, rue Montmorency

ore 9.30

Opera Pio X
30, rue Miollis, Paris 15

ore 10, 17

92 - Nanterre
Ste Marie des Fontanelles

SS. Messe mensili
ultima dom. ore 10.30

92 - Nanterre
Cripta Ste Geneviève

II dom. ore 10

94 - Vitry St. Paul
93, rue Anselme-Rendenay
(bus 183)

IV dom. ore 16.30

92 - Rueil-Malmaison
St. Pierre, St. Paul

I dom. ore 16.30

92 - Levallois-Perret
Petites Sœurs Assomption

I dom. ore 10.30

NOVITA' WASTEELS 1972

**UN GIORNO WASTEELS
A LOURDES
PER TUTTI GLI ITALIANI**

Nell'intento di offrire ai lavoratori e loro famiglie la possibilità di conoscere
i luoghi celebri della Francia

VOYAGES WASTEELS

organizza nel 1972 una serie di viaggi a Lourdes

PREZZO : 97 F, tutto compreso

- + Biglietto con cuccetta Andata e Ritorno
- + Colazione
- + Trasferte dalla stazione al Santuario e ritorno
- + Pranzo al Ristorante

PROGRAMMA

PARTENZA DA :			RITORNO DA :	
Parigi-Austerlitz			Lourdes	
ore 22.00			ore 23.00	
VENERDI	14 aprile	↓	SABATO	15 aprile
SABATO	22 aprile		DOMENICA	23 aprile
SABATO	29 aprile		DOMENICA	30 aprile
VENERDI	12 maggio		SABATO	13 maggio
SABATO	27 maggio		DOMENICA	28 maggio
Arrivo a Lourdes			Arrivo a Parigi	
ore 8.00			ore 7.00	

- Per il ritorno sarà fornito un cestino da viaggio a chi lo desidera al prezzo unitario di F 10. Il cestino conterrà: 1 scatola di pâté — 1/4 di pollo — patate fritte — 1 formaggio — 1 cake — frutta — pane — 1/4 di vino.

IO VIAGGIO CON VOYAGES WASTEELS

FATE COME ME

ACQUISTATE I VOSTRI BIGLIETTI ALL'AGENZIA

VIAGGI WASTEELS

- LA PIU' IMPORTANTE
- LA PIU' ECONOMICA

ORGANIZZAZIONE DI VIAGGI PER LAVORATORI ITALIANI IN FRANCIA

- TUTTI I GIORNI DELL'ANNO
- AD OGNI VIAGGIO

WASTEELS VI OFFRE LE PIU' FORTI RIDUZIONI

— INFORMATEVI !...

— TELEFONATE !...

— SCRIVETE !...

VOYAGES WASTEELS

75 - PARIS XVI - Chaussée de la Muette, 6
Tél. 224-07-93 - Métro : Muette
a 100 metri dal Consolato d'Italia

75 - PARIS V - Boulevard de l'Hôpital, 8
Tél. 331-39-87 - Métro : Gare d'Austerlitz

75 - PARIS XVII - Avenue de Wagram, 150
Tél. 227-29-91 - Métro : Wagram et Malesherbes

75 - PARIS XVI - Rue de la Pompe, 58
Tél. 870-28-40 - Métro : Pompe

94 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE, Rue Voltaire, 4
Tél. 706-24-44
a 500 metri du « Marché de Villiers »

75 - PARIS IX - Rue des Mathurins, 3
Tél. 742-35-29 - Métro : Opéra, Havre Caumartin, Chaussée d'Antin

75 - PARIS XII - Rue Michel Chasles, 2
Tél. 343-46-10 - Métro : Gare de Lyon
Di fronte alla Gare de Lyon

93 - SAINT-DENIS - Place Victor Hugo, 5
Tél. 243-92-15
Di fronte alla « Mairie »

78 - VERSAILLES - Rue de la Paroisse, 4 bis